

**IDENTIFICATION**

**Section :** GEI

**Intitulé de l'UE :** Histoire de la profession et déontologie du GEI

**Code de référence :** 323111U31D1

**Nombre de périodes :** 40

**Nombre de crédits ECTS :** 3

**DESCRIPTION**

**Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :**

**Capacités :**

En français,

- résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

**Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'enseignement secondaire supérieur - C.E.S.S.

**Finalités particulières :**

**L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :**

- de prendre conscience de l'évolution de la profession du géomètre expert-immobilier, des techniques de représentations cartographiques et topographiques et des méthodes de levés ;
- de respecter les règles de déontologie de la profession ;
- d'appréhender la législation relative à l'exercice de la profession.

**Contenu du cours :**

**Histoire de la profession de géomètre-expert immobilier**

- d'appréhender l'évolution historique des instruments, des représentations topographiques et cartographiques et des méthodes de levés;
- de décrire l'évolution de la profession du géomètre (géomètre homme de loi, géomètre arpenteur, géomètre des mines, géomètre expert, ...);

**Déontologie du géomètre-expert immobilier**

- d'expliciter la réglementation propre à l'exercice de la profession de géomètre-expert immobilier (lois, arrêtés, règlements, organisations professionnelles, ...).

**Bibliographie :**

- Histoire de la profession (syllabus rédigé par le Professeur Bourlon.
- Expéditions géodésiques françaises. Wikiwand.
- La saga des Cassini.
- La triangulation du 1<sup>er</sup> Ordre en Belgique. (Carte illustration).

**PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

Deprez O.

### METHODOLOGIE

- Cours magistral.
- Présentation d'un travail de recherches par les apprenants (travail et présentation individuel).

### SUPPORTS

- Note de cours.
- En parallèle un fichier de présentation (Power Point)

### MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable à partir de situations concrètes de la profession de géomètre-expert immobilier**

- de retracer l'évolution de la profession au travers :
- de la législation,
- des instruments et des méthodes de levés,
- des règles de déontologie ;
- d'explicitier les principales règles de déontologie de la profession du géomètre-expert immobilier.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- le niveau de cohérence de la démarche utilisée,
- le degré de pertinence du classement des règles de déontologie,
- le niveau de précision et de clarté dans l'emploi des termes utilisés.

**Mode d'évaluation :**

- Evaluation formative.

- Présentation orale individuelle.
- Evaluation certificative.

#### UTILISATION DE L'IA

**Dans le respect de la Charte IA de l'école :**

- Autorisation d'utiliser les IA dans une démarche de recherche. Les IA sont alors à considérer comme des sources d'informations devant être évaluées avec un regard critique.
- Autorisation d'utiliser l'IA comme aide à la rédaction d'un travail écrit(orthographe, formulation de phrases)
- Autorisation d'utiliser l'IA dans le cadre de la mise en forme des supports de présentation orale.